

Introduction

Cette introduction a pour but de rappeler les éléments essentiels des notions qui seront reprises, développées et illustrées dans les 19 PPSAD abordées dans ce Cahier 19 et d'en préciser les enjeux et les intérêts pour la construc-

tion d'un cadre cohérent de la discipline scolaire EPS. Pour plus de précisions sur ces notions, nous renvoyons le lecteur ou la lectrice, aux différents chapitres du cahier du CEDREPS n°18 qui les abordent de manière spécifique.

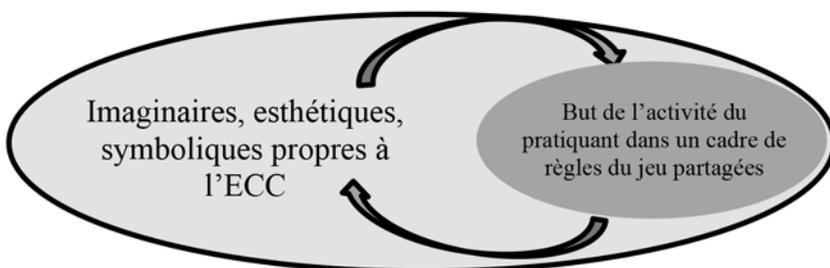
Les options fortes sous-jacentes à la notion d'expérience corporelle et culturelle

Le choix par le CEDREPS de la notion d'expérience, plutôt que celle de classification des APS, traduit une des options fortes du collectif affirmée de nombreuses fois qui est la centration sur l'activité de l'élève pratiquant, et non sur la pratique ; le nageur plutôt que la natation. Cela nous a conduit à rompre avec l'acronyme APSA qui entretient l'ambiguïté entre activité de l'élève et pratique scolaire ou sociale qui renvoie davantage au cadre dans lequel se déploie cette activité. Étant centrée sur l'activité du pratiquant engagée dans une forme de pratique scolaire d'une PPSAD, cette activité est donc intrinsèquement corporelle. Plus précisément, la notion d'expérience telle que nous l'entendons recouvre trois aspects différents que l'on retrouve en arrière-plan et qu'il nous faut distinguer.

- **Vivre une expérience : le temps du présent.** C'est éprouver au travers d'actions dans un environnement, mobiliser les sens, ressentir les émotions. Cela renvoie au sensible, à l'intime autant qu'au rationnel. Cette expérience est orientée par le but de la pratique. Elle est souvent partagée avec l'autre et s'inscrit dans une communauté de pratiquants : elle est donc également sociale.

- **Avoir de l'expérience : le temps du passé.** Les différentes traces des expériences passées se cumulent et servent de points d'appui pour les expériences futures. Nous rejoignons l'idée de connaissances in-corporées, contextualisées qui s'articulent au fil du temps ; c'est la dimension empirique de l'expérience. Cet « avoir de l'expérience » est co-construit par des échanges entre pratiquants.
- **Apprendre des expériences avec les autres : le temps de la culture.** Les interactions sociales et une forme de rationalité vont ici prendre une importance déterminante. La recherche d'une activité plus élaborée, plus efficace de la part d'une communauté de pratiquants, va la conduire dans une double démarche. D'une part, une démarche d'expérimentation pour essayer, vérifier, valider, transmettre de nouvelles techniques. D'autre part, à la recherche de formes de pratiques qui explorent différentes facettes des imaginaires dont est porteur la PPSAD.

Dans les présentations qui vont suivre, les différentes ECC seront explicitées à partir d'une schématisation commune mettant en avant deux versants ; l'imaginaire, la symbolique portée par l'ECC et le but de l'activité du pratiquant.



La réflexion collective autour de cette notion nous a amené à dépasser cette présentation générale. Des dimensions de cette expérience, en général trois, ont pu être repérées. Elles permettent de préciser les caractéristiques de l'activité du pratiquant engagé dans cette expérience. Cette analyse s'est avérée fort utile pour :

- tisser des liens entre ECC et fonds culturel d'une PPSAD (liens notamment entre imaginaires d'une ECC et

mobiles d'une PPSAD, et liens entre les dimensions de l'ECC et principes du fonds culturel d'une PPSAD),

- pour interroger la pertinence des objets d'enseignement retenus (les registres de justifications présentés dans la Partie 2),
- pour proposer une cohérence dans le parcours de l'élève au sein d'une même ECC (voir Partie 3).

Les différents types ou catégories d'ECC retenues pour fonder une EPS

ECC et émancipation en EPS

Vivre, avoir et apprendre des ECC est la condition pour permettre à toutes et à tous d'*in-corporer* et de se *mettre à distance* des cultures des PPSAD. L'appropriation d'une culture à l'école se doit d'être le produit de ce double mouvement : c'est la condition pour permettre aux élèves de prendre le chemin d'une émancipation corporelle au sens où nous l'avons définie. La notion d'ECC telle que nous l'appréhendons est très éloignée d'une approche expérientielle de l'EPS dans laquelle serait valorisée la dimension vécue, singulière ou marquante de l'expérience ou une approche plus patrimoniale qui viserait une familiarisation ou le développement d'une forme d'appétence à certaines PPSAD actuelles.

Une conséquence de cette entrée par la notion d'ECC est la nécessité de penser le parcours des élèves en EPS au travers d'un cursus ou curriculum d'expériences corporelles et culturelles. À ce stade de la réflexion se pose la question des grandes catégories d'expériences culturelles à faire vivre en EPS. Le nombre de catégories que nous avons retenu est le produit d'un compromis entre rigueur et faisabilité ; rigueur en fondant nos critères de classification davantage sur des éléments d'ordre anthropologique, faisabilité en tenant compte d'une part des programmes EPS et des conditions pour construire un projet EPS.

Les six types d'ECC retenus

- **ECC1** : le monde du **dépassement de soi** où l'enjeu est d'explorer ses limites, de faire de son mieux, suppose de pouvoir mesurer l'amélioration, le progrès. Là aussi, il faut donc des règles, des conditions, des juges pour que cette mesure soit validée et comparable aux mesures antérieures.
- **ECC2** : le monde de **l'aventure**. Pour qu'il y ait aventure, il faut d'une part que soit présente une forme d'imprévisibilité du milieu dans lequel nous nous aventurons. D'autre part, s'aventurer signifie entrer dans le milieu et en ressortir « indemne », ce qui suppose un certain engagement, une maîtrise émotionnelle et technique des risques.

- **ECC3** : le monde des **arts du mouvement** comme espace-temps d'expériences culturelles particulières renvoie au « mimicry », au simulacre (jouer un ou des autres que soi de la vie courante, jouer en créant d'autres mondes) et invite à questionner les règles du jeu, de la vie, du réel pour le donner à voir autrement. C'est donc un monde où les normes sociales sont revisitées.

- **ECC4** : le monde de la **confrontation, seul, à plusieurs, à l'autre ou aux autres**, qui prend la forme de compétitions. Ce monde s'organise sous la forme d'un affrontement individuel ou collectif, à l'autre et aux autres, selon des règles admises par tous.

- **ECC5** : le monde de la **découverte de soi et du soin de soi**. Ce monde est celui des pratiques et techniques sur soi, par soi et pour soi. Elles permettent aux individus d'effectuer, seuls ou avec l'aide d'autres, un certain nombre d'opérations sur leur corps et intériorité, leurs pensées, leurs conduites, leur mode d'être.

- **ECC 6** : le monde de **l'acrobatie**. Il s'agit de défier les lois de la gravité, de l'équilibre, combiné ou non à la manipulation d'objets pour produire des formes de corps et/ou d'objets, une esthétique de leurs trajectoires dans le but d'émerveiller un public par le caractère extraordinaire des productions données à voir.

La notion de fonds culturel d'une PPSAD

La complexité de l'activité cultivée du pratiquant ainsi que les évolutions des pratiques nous invitent à privilégier une approche en termes de système, d'où le S à fonds culturel d'une PPSAD. Le fonds culturel d'une PPSAD est envisagé comme reliant trois pôles de l'activité du pratiquant engagé dans une PPSAD.

- **La dimension anthropologique et imaginaire liée à l'engagement dans la PPSAD** que l'on retrouve derrière le terme de mobile. On retrouvera une cohérence forte avec l'ECC et les spécificités propres à l'activité développée dans la PPSAD.

- **La dimension de l'efficacité dans la réalisation des actions spécifiques** qui est représentée sous la forme de principes « comme si », c'est-à-dire qu'ils prennent une forme logique dans leurs écritures (algorithmes,

règles d'action), mais qui en réalité ne signifie pas pour autant que le pratiquant applique ou suive nécessairement la règle ou la logique pour réussir. Ces principes décrivent d'abord et avant tout une régularité dans l'activité de pratiquant(e).

- **La dimension construction sociale et historique de la pratique** qui s'incarne dans le rapport à l'autre et aux autres induits par les conditions de pratique (rapport structurant à l'autre). Cette dernière dimension, peut-être la plus originale dans ce système, est de mettre en avant le fait que les PPSAD, notamment parce qu'elles sont le fait d'une co-construction sociale et historique par les pratiquants mettent en jeu des formes de socialisation particulière.

Le fonds culturel et objet d'enseignement

L'objectif de ce cahier comme l'indique son titre, est de donner aux enseignants des repères pour enseigner-apprendre en EPS. En tant que discipline scolaire, le premier des repères est l'identification des savoirs. C'est à ce niveau que la notion de fonds culturel nous semble essentielle. Son explicitation, surtout selon le pôle « principes organisateurs de l'activité », aspect souvent le plus développé, nous permet de fonder le choix des savoirs retenus, ce que l'on nomme au CEDREPS, les objets d'enseignement. Un lien fort doit exister entre ces deux éléments. C'est ce que le lecteur ou la lectrice retrouvera notamment dans la partie 2 de ce cahier au

travers des différents registres mobilisés pour justifier le choix de tel ou tel OE.

Les développements proposés sur les différents fonds culturel mettent l'accent d'une part sur ce qui est commun, partagé entre ECC et l'expérience d'une pratique d'une PPSAD particulière et d'autre part, sur les spécificités de l'activité du pratiquant déclinées selon les trois pôles du fonds culturel. Cette analyse profondément culturelle pour différencier le partagé du spécifique constitue l'originalité principale de cette partie. Elle s'inscrit dans une tradition des réflexions en EPS qui malheureusement n'a pas ou peu cours aujourd'hui.

L'exigence d'une explicitation du fonds culturel d'une PPSAD a occasionné des échanges forts riches sur les contours d'une PPSAD, d'où la nécessité de préciser la forme de la pratique sociale à laquelle on se réfère : natation de vitesse, escalade de difficulté. Cela nous a conduits à des interrogations sur les aspects constitutifs d'une PPSAD et les aspects davantage formels. Ces débats nous paraissent déterminants pour notre discipline pour repérer les savoirs à transmettre en EPS car comme nous l'avons écrit depuis fort longtemps, l'exhaustivité est impossible, elle conduit à une forme d'impuissance.

travers des différents registres mobilisés pour justifier le choix de tel ou tel OE.

Le fonds culturel, un outil pour exercer une forme de vigilance au sens, à la culture

L'explicitation du fonds culturel d'une forme de PPSAD se révèle être une étape déterminante dans le processus qui va mener au choix des objets d'enseignement (OE). En effet, le choix des savoirs d'une PPSAD retenus en EPS devra être interrogé de ce triple point de vue. Sans une vigilance à ces trois pôles, le risque de dérives est important, c'est ce que nous appelons les fausses routes de l'EPS (voir cahier 18). Fausses routes au sens où elles nous écartent d'une véritable approche culturelle et fausses routes au sens où elles ne permettent pas aux élèves d'aller vers une émancipation corporelle. Quelques fausses routes sont particulièrement remarquables dans les discours actuels en EPS et peuvent être ainsi positionnées par rapport aux différents pôles du fonds culturel d'une PPSAD.

- 1) Faire vivre aux élèves toute la PPSAD : d'un point de vue extérieur, les élèves jouent en respectant la forme culturelle. Une dérive côté principes où la forme prime sur l'activité du pratiquant.

- 2) Solliciter principalement le registre des émotions ressenties par élèves : d'un point de vue extérieur, les élèves sont engagées dans la pratique culturelle. Une dérive côté mobiles où l'engagement réduit toute exigence du point de vue des transformations psycho-sociomotrices.

- 3) Inviter les élèves à s'engager dans des formes de pratique présentées comme « utiles » pour demain ou pour l'intégration dans la société. Une dérive côté rapport structurant à l'autre où les intérêts sociétaux priment sur les enjeux symboliques propres à la PPSAD.

- 4) Inviter les élèves à s'engager dans des formes de pratique quantifiables pour motiver les élèves ou justifier la valeur de ce qui est proposé. Une dérive soit côté mobile où la motivation par le résultat prime ou soit côté rapport structurant par une recherche de justification sociale faussement objective.

Plan des différentes contributions

Les 6 ECC et les fonds culturels des PPSAD sont présentés sous la forme de 6 articles séparés. Dans chaque article vous retrouverez dans un premier temps la caractérisation de l'ECC suivie d'une présentation des différents fonds culturels organisés à partir des trois pôles que sont

les mobiles du pratiquant, les principes organisateurs de l'activité adaptative du pratiquant engagé dans cette PPSAD et enfin le rapport structurant à l'autre induit par les formes de pratique et de socialisation propre à cette PPSAD.